

[J'ai pris connaissance et j'accepte ces dispositions.](#)

PUBLICITÉ

(/publicite)

**Entrepreneur**  
**#LEADER**  
\* île de France

## Le parcours unique de la création d'entreprise

(<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/creation/entrepreneur-leader-le-programme-regional-pour-accompagner-les-nouveaux-entrepreneurs>)

(<https://94.citoyens.com/2017/cri-dalarme-de-psychiatrie-a-lhopital-chenevier-de-creteil,06-12-2017.html>)

SANTÉ | CRÉTEIL | 06/12/2017

**RÉAGIR** PAR FLORENT  
BASCOUL

# Le cri d'alarme de la psychiatrie à l'hôpital Chenevier de Créteil



PUBLICITÉ

(<https://94.citoyens.com/publicite>)

**Unités sur-occupées, personnel insuffisant, débordé, démotivé et parcours de soin incomplets minent un service pourtant à la pointe de la recherche sur les maladies psychiatriques. Ce mardi 5 décembre, les chef de pôle Marion Leboyer et chef de service Antoine Pélissolo ont invité le député LREM de la circonscription Jean-François Mbaye à venir se rendre compte sur place de la situation.**

Réveil en douceur dans les unités d'hospitalisation à temps plein du pavillon Bourguignon de l'hôpital Albert Chenevier. Quelques patients font des exercices d'étirements dans la grande salle des Oliviers, une aile de 20 lits entièrement consacrée à la prise en charge des jeunes patients. En bruit de fond résonnent les clips musicaux diffusés par une télévision. Une femme sort fumer à l'extérieur. « *Mis à part lors du petit déjeuner qu'ils prennent ensemble, ils sont libres le reste de la journée d'aller et de venir* », explique le psychiatre Emmanuel Leguen.

A LIRE AUSSI

**Plan drastique de réduction des coûts aux Hôpitaux de Saint-Maurice**  
(<https://94.citoyens.com/2018/plan-drastique-de-reduction-des-couts-aux-hopitaux-de-saint-maurice,09-10-2018.html>)

**Champigny-sur-Marne: ateliers onco-esthétiques à Paul d'Egine**  
(<https://94.citoyens.com/2018/paul-egine-onco-esthetique,29-10-2018.html>)

## Un hôpital à la pointe

Pièce maîtresse du pôle psychiatrie du groupe hospitalier Henri-Mondor (AP-HP), Albert-Chenevier regroupe à la fois le service de psychiatrie sectorisée qui prend en charge les patients de Maisons-Alfort, Créteil, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Marolles en Brie, Santeny et Sucy-en-Brie ainsi que le fonctionnement de leurs centres médico-psychologiques (CMP), les centres experts innovants labellisés fondation FondaMental (qui travaillent sur la schizophrénie, le trouble bipolaire, le syndrome d'Asperger et dépression résistante), un centre de remédiation cognitive et sociale et de l'addictologie (cette dernière spécialité étant partagée avec Mondor et Emile Roux). L'hôpital, d'une capacité totale de 100 lits, a enregistré 41 000 journées d'hospitalisation cette année. Les urgences psychiatriques se situent elles dans une unité de 15 lits à l'hôpital Henri Mondor (3300 passages aux urgences).



(<https://94.citoyens.com/wp-content/blogs.dir/2/files/2017/12/chenevier2.png>)

A la pointe de l'innovation avec ses centres experts, l'hôpital, sur-occupé par rapport à ses capacités, ne va pourtant pas bien. En début d'automne, une marche de l'AP-HP organisée par Sud Santé avait déjà fait état d'une situation très tendue. (<https://94.citoyens.com/2017/marche-des-hospitaliers-creteil-limeil,08-11-2017.html>) Mais ce mardi, c'est la direction médicale qui a tiré la sonnette d'alarme en invitant le député de la circonscription.

Deux infirmières, un peu découragées, expliquent avoir vu de nombreux collègues quitter l'unité au cours des dernières années. « *Il y a un turn-over important. Au départ, tout le monde est motivé à l'idée de s'inscrire dans des projets de long terme pour aider nos patients. Mais les circonstances font qu'au final, nous nous consacrons surtout à des tâches répétitives qui nous épuisent. C'est difficile de voir que malgré l'énergie que l'on investit, les résultats peinent à apparaître* », déplorent-elles. Dans une autre unité, Les Érables, dédiée aux patients plus impactés par les troubles psychiatriques, les infirmières, aides soignantes ou psychologues montrent des chambres qui, faute de place, ont du être doublées. « *En théorie, nous devrions être deux infirmières et deux aides soignantes pour 20 patients, mais ça n'est quasiment jamais le cas dans les faits. C'est frustrant de devoir se consacrer aux patients les plus lourds alors que les autres ont également besoin que l'on s'occupe d'eux*», explique une aide soignante.

## Érosion du ratio du nombre de lit par rapport à la population

«Nous connaissons un taux d'occupation de 110% et nous ne refusons des admissions dans certaines unités uniquement parce que nous n'avons plus de lits. C'est l'un de nos problèmes majeurs. Si l'on se fie au ratio de lits pour 10 000 habitants relevé en 2014, nous étions déjà très loin de la moyenne nationale fixée à 13 lits pour 10 000 habitants, nous étions déjà à 6,9 lits dans notre secteur géographique. Le nombre de lit est resté le même quand la démographie et le nombre de patients pris en charge ont augmenté», déplore le professeur Antoine Pelissolo, chef du service psychiatrie.

Une saturation qui impacte toute la chaîne. Ainsi, il n'est pas rare que des patients admis aux urgences psychiatriques à Henri-Mondor restent deux à trois jours dans des boxes, le temps qu'une place se libère. « Ce sont des patients très perturbés qui pourraient mettre en danger d'autres personnes prise en charge, ou se faire mal à eux-mêmes, donc nous devons les sédaté et parfois les attacher. Ce sont des pratiques déviantes que nous ne souhaitons pas avoir à utiliser», déplore Liona Yon, chef de service à Henri-Mondor.

«De nombreux patients pourraient quitter l'hôpital mais il y a un manque de structures d'accueil, de foyers d'accueil médicalisé, de maisons d'accueil spécialisées. Résultat, nous avons 30 % de nos patients qui sont hospitalisés depuis plus de six mois, attendant des places ailleurs. Nos assistantes sociales recherchent même des établissements en province», insiste un membre de l'hôpital. La prolongation de la durée du séjour dans les unités d'hospitalisation du pôle psychiatrie est d'autant plus problématique que le bâtiment pourtant construit il y a moins de 30 ans, est vétuste et doit subir des travaux de rénovation.

Enfin, l'équipe de direction du pôle psychiatrie relève une sur-représentation des hospitalisations sous contrainte, que ce soit à la demande des familles, des services préfectoraux ou des maires. «En général ça doit être l'exception avec en moyenne moins de 10 % des patients accueillis, ici, ils sont 40 %. C'est un mode de prise en charge très encadré sur le plan juridique, ils sont souvent opposés aux soins», ajoute le professeur Pelissolo.

### **La direction médicale souhaite développer l'ambulatoire**

Plutôt que d'occuper des lits et saturer les hospitalisations pour les situations de crise, les responsables du service psychiatrie misent sur le suivi ambulatoire et préventif. «Nous avons pour projet de mettre en place des équipes mobiles auprès des jeunes parce que les maladies psychiatriques se déclarent entre 25 et 30 ans et que l'on peut éviter leur chronicisation si l'on s'y prend à temps. Même chose pour éviter les passages suicidaires, nous voulions déployer une unité. Ce sont des expériences qui ont été menées avec succès dans d'autres région mais l'ARS (Agence régionale de santé) n'a pas retenu nos propositions. Plus généralement, nous avons l'impression d'être complètement isolés, nous ne sommes pas à Paris, mais nous ne sommes pas en province, nous ne faisons pas vraiment partie des groupement hospitaliers territoriaux et sommes trop loin de l'AP-HP», analyse Marion Leboyer, chef de l'ensemble du pôle. Directrice de la fondation FondaMental qui élabore de nouvelles solutions thérapeutiques pour les maladies mentales, la professeure Leboyer est d'autant plus sensible aux difficultés éprouvées par le personnel soignant d'Albert Chenevier que l'établissement hospitalier publie régulièrement des travaux de recherche innovants. «C'est quand même un comble de ne pas pouvoir en faire bénéficier nos patients !»

### **Demande d'une unité supplémentaire**

L'équipe de direction a insisté sur son souhait d'obtenir une unité d'hospitalisation sectorisée supplémentaire de 10 à 12 lits sur Mondor pour absorber le surplus de patients, la pleine intégration au projet territorial psychiatrique, et l'aboutissement de la discussion sur les moyens de financement de la psychiatrie.

### **Le député Jean-François Mbaye va rendre compte à la ministre de la Santé**

Député de la 2e circonscription du Val-de-Marne, Jean-François Mbaye (LREM) avait répondu présent ce mardi. Après avoir visité plusieurs unités hospitalières, le parlementaire s'est engagé à faire remonter les problèmes auprès de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. « Ces visites nous permettent de nous imprégner de la réalité, et le constat ici est accablant. On voit que malgré la bonne volonté de ce service, il se retrouve contraint par le manque de moyens. Il faut à mes yeux, et c'est la volonté du président de la République, rattraper notre retard sur la médecine préventive, et pousser les ARS à prendre davantage leurs responsabilités afin de permettre à ces établissements de fonctionner efficacement et d'innover.»